

Risques d'inondation : 90 personnes à l'espace Cassin D



Le bureau de RL 44 (gauche à droite) : le président Michel Mainguy, l'expert Jean-Paul Surget, le secrétaire Gaby Peron, le vice-président Guy Bonnaud.

L'assemblée générale de l'association des riverains de la Loire en Loire-Atlantique (RL44) a réuni quatre-vingt-dix personnes, vendredi, à l'espace René-Cassin.

Le point sur la promulgation du Plan de prévention contre les risques d'inondation (PPRI) et ses conséquences a été fait, pour les quelque 12 000 habitants concernés dans une dizaine de communes des deux rives, dont Nantes et Rezé. Le modèle mathématique utilisé de ces deux communes, pour établir les bases du PPRI, préserve curieusement des aléas prévus dans les autres communes. Une différence de plus d'un mètre au détriment des communes en aval, et donc de leurs habitants, sommés d'effectuer, à leur charge, d'onerieux travaux de mise aux normes imposées.

On a parlé déclassement des terrains constructibles, surprises à venir du côté des assurances, déni de justice entre citoyens et finances de l'association. L'action en justice, introduite pour obtenir l'annulation, pure et simple, de l'arrêté préfectoral signé, en mars dernier, coûte cher. Un appel est donc lancé pour de nouvelles adhésions.

Le nouveau bureau est constitué de Michel Mainguy (président), Guy Bonnaud (vice-président), Gaby Peron (secrétaire), Anael Couronné (trésorier), Jean-Paul Surget (l'expert hydraulicien), Bertrand Pêcheur (réfèrent Saint-Herblain) et Pierre Paillé (réfèrent Indre).

Contact. rl440000@gmail.com, tél. 06 70 32 36 20.

Une
Pou
sais